

L'HOMÉOPATHIE, UNE MÉDECINE RECONNUE ?

LEXIQUE

L'homéopathie / L'allopathie

L'**homéopathie** est une méthode thérapeutique qui repose sur des principes différents de la médecine classique, également appelée **allopathie**.

Les médecines parallèles

« Georgina Dufois, Ministre socialiste très ouverte aux **médecines parallèles** décide d'ajouter l'homéopathie à la liste des médicaments remboursés ».

On qualifie de **médecines parallèles** les médecines dites « non conventionnelles », telles que l'acupuncture ou l'homéopathie. On emploie également les termes de **médecine douce**, **médecine complémentaire**, **médecine naturelle**, **médecine alternative**.

Les défenses immunitaires

« En ce qui concerne l'allopathie, moi j'ai un problème, c'est pour une petite fille, un petit bébé même de 11 mois et en fait, ça détruit les **défenses immunitaires** ».

Cette dame explique que les médicaments empêchent sa fille d'être protégée naturellement contre les maladies, c'est-à-dire grâce à son propre système **immunitaire**. La vaccination **immunise** contre certaines maladies.

Un symptôme

« En fait, ça soigne le **symptôme** mais pas la source du problème ».

Les **symptômes** constituent les signes d'une maladie et permettent de comprendre de quelle maladie souffre un patient.

Exemple : avoir de la fièvre/de la température, tousser, être fatigué, etc.

Un(e) patient(e)

Un **patient** est un malade.

Exemple : Trois **patients** attendent dans la salle d'attente l'arrivée du docteur.

Éradiquer

« Une autre institution du même pays déclare que cette même discipline doit être **éradiquée** puisqu'elle est insuffisamment sérieuse ».

L'homéopathie doit être enlevée des programmes d'enseignement.

On utilise généralement le terme « **éradiquer** » pour une maladie. Les médecins tentent **d'éradiquer** le paludisme : ils tentent de le détruire, de le faire disparaître.

Le remboursement / Le déremboursement

« Le **déremboursement** de l'homéopathie n'entraînerait aucune économie ».

Certains médicaments sont **remboursés** par l'État, c'est-à-dire que celui-ci paie l'ensemble ou une partie du prix de ces médicaments. Le **déremboursement** des médicaments, c'est quand l'État décide de ne plus les rembourser.

CULTURE / SOCIÉTÉ

Statut de l'homéopathie

L'Ordre des Médecins, institution qui rassemble l'ensemble des médecins, reconnaît la pratique de l'homéopathie depuis 1997. Contrairement aux médicaments classiques, les médicaments homéopathiques peuvent être vendus en pharmacie sans que leur efficacité thérapeutique soit prouvée, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas testés cliniquement. Certains médicaments homéopathiques sont aujourd'hui remboursés en partie (30%) par l'État.

Pour en savoir plus : <http://www.sante.gouv.fr/medicaments-homeopathiques.html>